

Nombre de membres

- En exercice : 9
- Présents : 6
- Excusés représentés : 0
- Absents : 3
- Votants : 6 Pour : 6
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 09 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de février à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel Madame DESCAMPS Véronique a assuré la présidence.

Présents :

CELLE Éric
GENTES Laurent

CHANAL Fabrice
GRAIL Jérôme

DESCAMPS Véronique
PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s):

Absents :

DALENS Gérard, GIROUD Florence, ROUSSET Cédric

Secrétaire de séance : GRAIL Jérôme

**CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AU PROJET DE RÉFECTION DU
CLOCHER DE L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de la rénovation du clocher de l'église de Moudeyres, la commune a sollicité une participation financière auprès de la société EDF Power Solutions, propriétaire du Parc Eolien des Barthes.

Cette société a répondu favorablement à cette demande et souhaite participer à hauteur de 7 000 € au projet de rénovation.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention à signer entre la commune et la société EDF Power Solutions.

AR Prefecture

043-214301442-20260216-2026_005-DE
Reçu le 25/02/2026

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **Approuve** les termes de la convention ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document en lien avec cette convention.

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent GENTES



AR Prefecture

043-214301442-20260216-2026_005-DE
Reçu le 25/02/2026